



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 30 janvier 2025

PROCÈS-VERBAL

En l'an 2025, le jeudi 30 janvier 2025 à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 janvier 2025, s'est réuni sous la Présidence du Maire de la commune de Moncontour, en présence de 4 adjoints et des Conseillers Municipaux suivants :

Nombre de présents : 11

M. Edouard RENAUD – M. Louis ZAGAROLI - M. Alexandre ROULON – M. Jean-Jacques HOULLIER – Mme Marylène PETIT - M. France POIREAU - Mme Martine COLOMBET – Mme Nadia JUILLET - Mme Anne PEUVERGNE – M. Jean-Claude BOUILLAULT – M. Bruno SOUCHARD

Etaient également présents :

Conseillers Consultatifs : Mme Corinne LORIN – Mme Roseline PINEAU -

Pas de Presse

Nombre de pouvoirs : Mme Katia GUILLOT donne pouvoir à M. Alexandre ROULON – M. Franck JOSEPH-THEODORE donne pouvoir à M. France POIREAU – M. Arnaud GIANSAANTI donne pouvoir à M. Edouard RENAUD -

Absents excusés : M. Nicolas TURQUOIS

Edouard RENAUD, Maire, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal à 19 heures.

Désignation d'un Secrétaire de séance : Mme Martine COLOMBET

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2024.

ORDRE DU JOUR

- *Acquisition parcelles de marais*
- *Soutien aux sinistrés de l'Archipel de Mayotte*
- *Décision du Maire*
- *Questions diverses :*

↳ *Echange sur :*

- ◆ *Les travaux rue de la Pierre Levée*
- ◆ *Le local associatif*
- ◆ *La convention et redevance MKT*
- ◆ *La convention et la redevance « Les Expériences Uniques » LEU*

Acquisition parcelles de marais

Présenté par Edouard RENAUD

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'acquisition de plusieurs parcelles situées sur la commune.

A 95-110-136-145 Les Chevennevières	185 ZE 104-108-111-119-128-137-152 Les Rivières du Pré Noir
AC 192-201 La Fosse	185 ZE 187-208-211 Nuau
AK 34 Szent Thomas	185 ZK 10 - 11 Marais Communs Tranche Langue
AK 89 La Grande Liaudière	AK 493 Clos Morin
185 AI 221 Sauzeau	
AK 117 - 875 Ranclos du Bouillon	

Monsieur le Maire précise qu'après avoir contacté, M. Renaud FAUCON, propriétaire de l'ensemble des parcelles d'une superficie de 20 727m², le propriétaire accepte de céder les terrains à la commune pour un montant de 3000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acquérir l'ensemble des parcelles d'un montant de 3000 €.

Les frais d'acte seront à la charge de la commune de Moncontour en l'étude de Maître MARTIN, notaire à Saint Jean de Sauves (86),

Soutien aux sinistrés de l'Archipel de Mayotte

Présenté par Edouard RENAUD

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Moncontour tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de Moncontour contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

Après avoir entendu ce rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire un don d'un montant de 500 € à la Protection Civile. (et donation de lits adultes et enfants).

Décision du Maire

↳ Demande de subvention DETR/DSIL 2024 **reportée et modifiée en 2025** :
Aménagement d'une zone naturelle et touristique : travaux de viabilisation de terrain et aménagement paysager pour la construction de 5 lodges.

Questions diverses

- ◆ Les travaux rue de la Pierre Levée (projet toujours en cours)
- ◆ Le local associatif
- ◆ La convention et redevance MKT : le Conseil Municipal fixe la redevance à 500 € au lieu de 200 €
- ◆ La convention et la redevance « Les Expériences Uniques » LEU : le Conseil Municipal fixe la redevance annuelle à 4000 €.

LOUIS présente les orientations budgétaires 2025 (en cours) – Réunion Conseil Municipal (vote du budget) le 4 mars 2025

Projet Aire camping-car : 1^{er} devis voir le lieu

En attente : Devis voirie en cours – Broyage à Ouzilly-Vignolles - Toiture Maison Terre -

Tour de Table

JEAN-JACQUES se concerta avec Jean-Claude pour aller voir les 8 riverains concernés par le changement de nom de leur rue de Bel air (doublon avec la rue de Bel air à Moncontour)

ALEXANDRE a visité le local de la boulangerie ainsi que le logement pour constater et évaluer les travaux à effectuer. Il indique que les radiateurs enlevés dans la salle polyvalente pourraient être installés dans la salle de Messais.

CORINNE signale l'humidité d'un mur dans la salle d'Ouzilly-Vignolles.

Ceci étant dû à la condensation, aucun traitement n'est envisagé si ce n'est d'aérer la salle.

ROSELINE s'inquiète de l'effondrement de la toiture de la maison située au carrefour de la rue du Donjon et Porte aux Dames.

Monsieur le Maire prendra un avis afin de sécuriser le lieu.

BRUNO s'occupe de la venue des Ottangeois prévue le 29 mai. Une première réunion de préparation a eu lieu. Il indique l'Assemblée Générale du Vol Libre le 08 février et l'Assemblée Générale de Brync&Co le 21 février.

MARYLENE a participé avec Martine à la 1^{ère} réunion de travail organisée par Marie-Claude BURGESS le 21 janvier sur l'évolution du label "STATION VERTE" avec rappel de la Charte et des engagements de la commune concernant le référentiel à mettre à jour tous les 2 ans. (entretien des sentiers de randonnée et des berges traversant notre commune, inventaire de la Sente Divine réalisé...)

Dans le cadre du label "Station verte" nous envisageons de déposer un dossier de candidature pour la labellisation "STATION PECHE" label attribué pour une période de 6 ans.

La fête de l'ECO-TOURISME est à nouveau souhaitée pour le 01 juin. Plusieurs pistes à l'étude.

MARTINE rend compte de l'Assemblée Générale de CiTerre tenue le 26 janvier avec la présence d'Anne.

Le Président Franck Joseph THEODORE exprime le rapport moral.

Grace à une belle fréquentation de visiteurs intéressés par le site de Terra Villa, l'association prépare le projet d'un espace pédagogique/atelier/salle d'expositions sur le dit site.

Une première étude a été présentée à Monsieur le Maire accompagné de 2 élus.

Un accord de principe verbal, pour la construction d'un bâtiment sur le terrain communal est rendu. L'association remercie pour l'intérêt et le soutien apportés à ce dossier.

François PEYRAT présente le rapport d'activité.

Nombreuses sorties de groupes concernant les constructions en terre crue.

Dans le cadre du cycle "Terre", la Maison de l'Architecture de Poitiers s'intéresse aux matériaux biosourcés et construction durable. (construction de murs en torchis aux écoles de Mignaloux-Beauvoir et Poitiers)

Le collège de Mirebeau projette une construction en chaux/chanvre avec la participation de Rudy RICIOTTI, architecte de renommée mondiale.

Notre domaine de Terra-Villa a le vent en poupe en mettant en avant toutes ces techniques ancestrales !!!

Auguste PINEAU présente le rapport financier avec une disponibilité de 6765,98 EUR en fin d'exercice 2024.

Sylvain DANGER présente les projets 2025.

Elaboration d'un cahier des charges pour la construction du bâtiment, entre 65 à 80 m2, en terre crue sur le site de Terra Villa. Présence de l'architecte Frédérique IVANES.

Présentation d'Elodie BARRY formée en peinture décorative, artisanat d'art, enduits. Elle projette de s'installer dans notre région pour exercer son métier (projet de réfection de murs à Ouzilly en atelier participatif.)

Elle remplacera au Conseil d'Administration Stéphane CHATRY démissionnaire.

Sylvain DANGE succède à Franck Joseph THEODORE au poste de Président.

NADIA demande notre avis pour la poursuite avec l'Agence de communication EdiPublic pour la mise en oeuvre et l'édition du MOMESTOU ainsi que l'agenda. En raison de la qualité apportée et du prix accordé nous confirmons.

Elle remercie les membres de la commission du Momestou pour leur collaboration.

Nadia annonce qu'elle démissionne au 1er mars 2025, considérant que la commission dont elle est responsable est très difficile à vivre. Les gens sont de plus en plus exigeants, pas respectueux, elle préfère interrompre son mandat.

Édouard RENAUD clôt la séance à 21h15
Fait à Moncontour, le 30 janvier 2025

Le Maire, Edouard RENAUD

